

Boutiques à bouquins

Lettre historique et politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie, Denis Diderot,
éd. Allia, 128 p., 6,20 €.

Par **Maxime Rovere**

Au moment où le livre numérique, les recommandations communautaires, les augmentations de la TVA ou le partage des ressources sur Internet mettent en cause l'organisation du monde des lettres héritée des Lumières, l'essai de Diderot sur le commerce de la librairie permet à la fois de revenir aux sources et de concevoir l'avenir. Examinant les liens entre la marchandise et la création littéraire, le philosophe éclaire les notions de fonds de librairie, de droit d'auteur, de bibliothèque, d'édition. Le plaidoyer le plus tranchant vise évidemment la censure : il réclame « les

permissions tacites à l'infini ». Pour nous, le plus beau est ailleurs. Car, lorsqu'il décrit les motifs des uns et des autres, le philosophe fait preuve d'une précision virtuose. Restituant à chaque acteur du monde des lettres sa logique propre, il décrit le public ravi de la concurrence entre éditeurs, les éditeurs étranglés par les éditions pirates, et ainsi de suite. En articulant les quatre intérêts (des commerçants, des auteurs, des lecteurs et de l'État), il donne l'exemple d'une harmonie dont nous peinons, aujourd'hui, à retrouver la formule. □

